

Réf de l'action : ECF H020.PR indice 10 du 05/01/26

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

Être capable de maintenir ses compétences, les actualiser et acquérir les évolutions réglementaires en SST pour :

- **Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.**
- **Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.**

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne détentrice d'un certificat SST, délivré depuis 24 mois, par une entité habilitée
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Détenir le certificat SST, délivré depuis 24 mois

AVERTISSEMENT

- Le certificat est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre un stage de maintien et actualisation des compétences (MAC) et réussir aux épreuves certificatives.
- Le titulaire du SST est réputé détenir l'unité d'enseignement PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Domaine de compétence 1 :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise (cadre juridique et champ d'intervention),
 - Protéger de façon adaptée (mesures de protection, dangers persistants) sans s'exposer,
 - Examiner la victime et les signes pour choisir l'action permettant d'obtenir le résultat à atteindre,
 - Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
 - Secourir la victime et surveiller l'amélioration ou l'aggravation de son état,

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

- Domaine de compétence 2 :
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail,
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

MOYENS HUMAINS

- Formateur titulaire du certificat de « formateur SST » ou de « formateur de formateurs » SST valide certifié par l'INRS sous-couvert de l'habilitation de l'organisme de formation ECF.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salle de cours équipées de moyens multimédias et d'un espace adapté
- Matériel :
 - Plan d'intervention et pictogrammes
 - 3 mannequins (adulte, enfant et nourrisson) pour la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et le bouche à bouche, (avec peau de visage individuelles ou dispositif équivalent ; Et matériel d'entretien des mannequins)
 - 1 défibrillateur Automatisé Externe de formation (ou semi-automatisé),
 - Accessoires factices pour mises en scène de situations d'urgence (plaies, colorant, outils coupants...),
 - Plan d'Actions Prévention SST (PAP SST).
- Ressources pédagogiques : Grille de certification des compétences du SST (INRS). Aide-mémoire de l'INRS – ED 4085 ...

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations de compétences réalisées en cours de formation pratique et théorique,
 - Evaluation certificative en fin de formation : validation des compétences au regard des critères d'évaluation définis dans la grille de certification individuelle des compétences du SST (INRS).
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- La certification MAC SST donne droit, si elle est satisfaisante, à une nouvelle validité du certificat de SST de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS, pour une nouvelle durée de 24 mois.
- La formation non éligible au CPF.
- Attestation de fin de formation.

Organisme agréé Cf site www.mendiboure-formation.fr.

EFFECTIFS

Effectif minimum 4

Effectif maximum 10

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée : 7 heures en présentiel

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.